

Inauguration des Kayaks, Pédalos et Vélos électriques

Allocution de Daniel Senesael, Député-Bourgmestre

Canal de l'Espierre, le 28 avril 2018

Mesdames, Messieurs,

Bonjour à toutes et tous et merci de nous avoir rejoints pour cette inauguration des pédalos, kayaks et vélos électrique qui sillonneront dans quelques jours le Canal et ses berges.

Le tourisme et plus singulièrement le tourisme d'un jour, constitue une composante fondamentale pour une entité rurale telle qu'Estaimpuis. En tant que levier à part entière du mieux-vivre ensemble nous avons toujours eu cette volonté de développer au sein de notre entité un tourisme qui soit de proximité et à échelle humaine.

Afin de renforcer davantage encore la dynamique touristique, la notoriété du Canal mais également son attractivité auprès des Estaimpuisiennes et Estaimpuisiens, nous avons procédé, avec le concours précieux de l'Impact, à un investissement de 15.000 euros pour l'acquisition de sept pédalos, dont cinq de quatre places et deux de deux places et de six kayaks, dont quatre d'une place et deux de deux places.

Avec ces nouveaux engins qui vous seront proposés pour la modique somme de 3 € la demi-heure et qui seront accessibles les samedis, dimanches et jours fériés durant les mois de mai, juin et septembre et tous les jours durant les mois de juillet et août, nous souhaitons ainsi proposer aux touristes, mais également à nos concitoyens qui n'auraient pas la chance de partir en vacances, des attractions supplémentaires agréables et sécurisées à deux pas de chez eux. Tout ceci, avec le concours d'Antoine et Victor, deux étudiants qui se relaieront pour encadrer l'activité.

Comme l'a fait dire Geluck à son célèbre chat, « si on renverse le pédalo, cela donne oladép. Par contre, quand on renverse le kayak, cela reste kayak. Mais de toute façon, dans les deux cas, on tombe à la flotte. » Alors, pour assurer la sécurité dans le cas où votre kayak ou pédalo se retournerait, nous avons prévu l'engagement d'un maître nageur en la personne de Logan Arlon qui sera présent quotidiennement sur le site durant les mois de juillet et août afin de garantir une navigation en toute sérénité.

Chers amis,

En plus de vous offrir l'opportunité de naviguer sur notre merveilleux Canal à l'aide de ces embarcations flambant neuves, nous avons également investi afin de vous permettre d'arpenter le magnifique chemin de halage pour des promenades bucoliques par le biais

d'un partenariat avec l'entreprise IENGEO Mobility Solution qui nous permet de mettre à disposition six vélos électriques qui seront proposés en location partagée. Pour ce faire, deux options : la première consiste à s'inscrire via la borne pour le prix de 10 € et à utiliser une application sur votre smartphone qui vous permettra de flasher le QR code du vélo et ainsi pouvoir le débloquer et l'utiliser. Cette option revient à 4 cents par minutes. Si vous n'êtes pas féru de technologie, vous pouvez opter pour la deuxième solution en allant vous adresser à l'étudiant qui sera en charge des pédalos ou à Anita à la Maison du Canal qui, en échange de votre carte d'identité, vous donnera une carte permettant d'emprunter le vélo. Le prix de la location par le biais de cette option revient à 5 € de l'heure.

Ceci étant dit, je tiens à remercier l'Impact pour leur gestion dynamique du tourisme autour de notre Canal et plus particulièrement son Président Geoffrey Van Bout pour sa gestion dynamique ainsi que Frédéric Fourez qui a orchestré la mise en œuvre et la concrétisation de ce nouveau projet. Je remercie également le responsable d'Iengeo Mobility Solution qui est revenu spécialement d'Espagne pour être présent avec nous aujourd'hui.

Ces nouveaux investissements constituent indéniablement des atouts supplémentaires pour l'attractivité de notre entité. Ils contribuent à faire vivre encore et toujours plus Estaimpuis Passionnément pour développer le tourisme avec cette fringale insatiable de témoigner notre attachement à ce canal, avec cette volonté farouche de fédérer autour de cette voie d'eau.

Merci de votre bonne attention et place au traditionnel verre de la convivialité qui vous sera proposé à la Maison du Canal.